



Cotton Value Chain:  
"Local Innovations for Global Prosperity"

**Questions de procédure pour la 81<sup>e</sup> réunion plénière**  
**« La chaîne de valeur du coton : Des innovations locales pour une prospérité mondiale »**

**2 — 5 décembre 2023**  
**Mumbai, Inde**

**Contexte**

La 81<sup>e</sup> réunion plénière de l'ICAC se tiendra à Mumbai, en Inde, du 2 au 5 décembre 2023, au Jio World Convention Centre, G Block, Bandra Kurla Complex, Mumbai 400 098, Maharashtra, Inde, avec des réunions des groupes de travail et des panels d'experts de l'ICAC en marge de la réunion plénière le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2023.

La 81<sup>e</sup> réunion plénière est une plate-forme de partage d'expériences et d'innovations dans le monde entier qui ont impacté de manière tangible la chaîne de valeur du coton. Cette chaîne de valeur est une composante essentielle de l'économie mondiale et a une empreinte environnementale significative. Elle affecte également les moyens de subsistance de millions de personnes et façonne les industries de la mode et du textile. Reconnaissant la nécessité d'une plus grande durabilité, l'industrie cotonnière a produit des innovations révolutionnaires au niveau local, mais qui ont des implications potentiellement mondiales.

L'événement se penchera sur les principes fondamentaux de durabilité, de circularité et de résilience climatique qui ont conduit à un changement de paradigme dans la chaîne de valeur du coton. La 81<sup>e</sup> réunion plénière montrera comment les technologies de pointe et les approches inventives ont façonné les pratiques en matière de culture, de récolte, de transformation et de fabrication, démontrant ainsi l'engagement du secteur à réduire son empreinte écologique. En outre, des exemples concrets sur la manière dont les initiatives locales ont amélioré les communautés, soutenu les petits exploitants agricoles et favorisé des moyens de subsistance durables seront étudiés. L'adoption de mesures de traçabilité responsabilise les consommateurs, encourage les pratiques éthiques, garantit la responsabilité tout au long de la chaîne de valeur du coton et fournit aux consommateurs les informations nécessaires pour faire des choix éclairés. Les considérations des ESG sont devenues indispensables à la réussite des entreprises sur le marché mondial d'aujourd'hui, où l'on est conscient des enjeux sociaux et environnementaux. Grâce aux efforts de collaboration et aux discussions durant la plénière, nous chercherons à inspirer et cultiver des solutions actionnables et des partenariats qui mèneront la chaîne de valeur du coton vers un avenir plus prospère et plus durable.

**SE RENDRE À MUMBAI**

Tous les participants sont responsables de l'organisation de leur voyage pour se rendre à de Mumbai.

## VISAS, VISITES TECHNIQUES ET RÉSERVATIONS D'HÔTEL

L'inscription à la réunion plénière et les informations sur la visite technique, la demande de visa et les liens pour les réservations d'hôtel sont disponibles sur la page web de la [81<sup>e</sup> réunion plénière](#).

Tous les participants — y compris les délégués, les observateurs et les intervenants — sont priés de s'inscrire [en ligne](#). Les ressortissants indiens peuvent s'inscrire [ICI](#). Conformément aux instructions du gouvernement indien, veuillez contacter [maria@icac.org](mailto:maria@icac.org) **pour demander les trois lettres nécessaires à l'obtention d'un visa pour la conférence.**

## COMPOSITION DES DÉLÉGATIONS

- **Désignation des délégués** : La liste doit être composée de personnes habilitées à voter et à participer aux discussions gouvernementales. Les membres de l'ICAC doivent fournir au secrétariat les noms des délégués figurant sur la liste officielle de leur délégation pour la 81<sup>e</sup> réunion plénière. **La date limite de soumission étant dépassée, nous vous encourageons vivement à soumettre votre liste le plus tôt possible.** Jusqu'à sept inscriptions gratuites sont offertes par délégation et tous les autres délégués figurant sur la liste bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le montant total des frais d'inscription (425 USD). En clair : *seules les personnes figurant sur la liste officielle, envoyée à l'avance au secrétariat de l'ICAC par les membres, seront accréditées en tant que délégués officiels.*
- **Participation des membres du Comité permanent** : La participation des délégués du Comité permanent aux réunions plénières est extrêmement importante. La Commission permanente travaille avec le Directeur exécutif entre les réunions plénières pour organiser le travail du Secrétariat et mettre en œuvre les décisions du Comité de direction. Les membres de la Commission permanente seront considérés comme des Délégués officiels de la 81<sup>e</sup> réunion plénière.
- **Participation des membres du PSAC, du Groupe de travail sur la CSITC, de l'ICRA et du SEEP** : les membres du comité exécutif du Conseil consultatif du secteur privé, du groupe de travail sur la normalisation commerciale du classement du coton par instrument, du comité exécutif de l'Association internationale des chercheurs dans le domaine du coton et du Groupe d'experts sur les performances sociales, environnementales et économiques de la production cotonnière seront considérés comme des délégués officiels à la 81<sup>e</sup> réunion plénière.

## DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE : DÉCLARATIONS DES GOUVERNEMENTS MEMBRES DE L'ICAC

**Les déclarations** des gouvernements membres sont vivement encouragées car elles permettent de tenir l'industrie informée des changements structurels et de l'évolution des politiques et sont l'occasion de mettre en exergue les questions clés qui affectent l'industrie cotonnière et les intérêts de chaque membre. Les déclarations des Gouvernements membres sont présentées lors de la **Deuxième séance plénière**. **Il est important d'envoyer votre rapport complet avant le mercredi 15 novembre.**

*Remarque : au cours de la réunion, les intervenants doivent limiter leur rapport national à **5 minutes** afin que tous les délégués aient une chance égale d'être entendus dans le temps imparti. Les déclarations des pays prononcées lors de la Première Réunion plénière sont conçues pour être un résumé du Rapport Pays et ne doivent souligner que les **évolutions les***

**plus importantes**, telles que les changements structurels et l'évolution des politiques dans le secteur cotonnier. Ces commentaires seront pris en compte lors de la rédaction de la déclaration finale. Il est donc essentiel qu'une copie du discours soit renvoyée au Secrétariat dans les plus brefs délais.

Bien que les déclarations des Gouvernements membres de l'ICAC soient bien évidemment bienvenues, les déclarations des gouvernements non membres et des organisations internationales sont également fortement encouragées. Ces déclarations contribuent à améliorer la communication entre l'ICAC et toutes les parties prenantes de l'industrie cotonnière.

Tous les orateurs sont invités à utiliser les **mesures métriques et les équivalents en dollars américains** lors de la présentation de leurs rapports pendant la séance plénière. Il est recommandé que les mesures de production et de rendement se rapportent à la fibre plutôt qu'au coton-graine.

**Rapports des pays/gouvernements** : Chaque membre est prié d'envoyer son rapport national complet à [caroline@icac.org](mailto:caroline@icac.org) et [maria@icac.org](mailto:maria@icac.org). Les informations statistiques concernant la superficie, la production, la consommation, le commerce, les stocks et les prix locaux pour les dix dernières campagnes cotonnières sont très appréciées. Veuillez-vous référer au modèle partagé avec tous les membres et annexé au présent document à la page 7.

Les rapports nationaux et autres déclarations prévues doivent être rédigés dans l'une des langues officielles du Comité (anglais, arabe, espagnol, français ou russe) et doivent être soumis (conformément aux « Lignes directrices à l'intention des auteurs » annexées à la page 6 et au modèle annexé à la page 7) par courrier électronique à [caroline@icac.org](mailto:caroline@icac.org) et [maria@icac.org](mailto:maria@icac.org). Le délai est prolongé jusqu'au **15 novembre 2023**. Même si les gouvernements membres ne sont pas en mesure d'envoyer un délégué à la réunion plénière, ils sont encouragés à envoyer un rapport national à l'intention des participants de la réunion plénière et du secrétariat.

## RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION

**Le Comité de direction** est composé exclusivement de délégués des délégations officielles des gouvernements membres (les observateurs sont exclus). La réunion devrait débuter le mardi 5 décembre à 14h00. La Réunion du Comité de direction a pour objet de :

- Confirmer l'élection des représentants de la Commission permanente ;
- examiner les documents de travail du comité permanent ; et
- traiter toute autre question.

## DÉCLARATION FINALE DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE

Dans la semaine qui suit la réunion plénière, l'ICAC transmet un projet de Déclaration finale à tous les membres pour examen et commentaires. Les membres disposeront d'une semaine pour soumettre leurs commentaires et recommandations, qui seront intégrés au document. Cette nouvelle version de la Déclaration sera redistribuée aux membres pour qu'ils examinent le document révisé ; si aucun autre commentaire n'est soumis, elle sera considéré comme la Déclaration finale de la 81<sup>e</sup> Réunion Plénière de l'ICAC et sera alors publiée sur le site web de l'ICAC et autres plateformes médiatiques.

## SÉANCES PLÉNIÈRES, OUVERTES ET OPTIONNELLES, GROUPES DE TRAVAIL ET VISITE TECHNIQUE

L'ordre du jour de chaque Réunion plénière est ambitieux. Les séances sont organisées de façon à traiter un large éventail de sujets visant à satisfaire les intérêts du pays hôte, des autres pays, du secteur privé et à répondre aux mandats reçus lors des réunions précédentes. Il en va de même pour l'ordre du jour de la 81<sup>e</sup> réunion plénière. Il a fallu parvenir à certains compromis dans le programme. Il est demandé aux délégués d'être conscients de la nécessité de commencer et de terminer les séances dans les délais prévus.

**Séances plénières** : Les séances plénières sont ouvertes à tous les observateurs et délégués des gouvernements membres, mais seuls les délégués des gouvernements membres peuvent faire des commentaires ou poser des questions. La 81<sup>e</sup> réunion plénière comprend trois séances plénières : la séance inaugurale, les déclarations des membres du gouvernement et la séance de clôture.

**Séances ouvertes** : Les séances ouvertes se caractérisent par un format interactif conçu pour encourager la discussion et la collaboration et sont ouvertes à tous les délégués des gouvernements membres et aux observateurs. Des microphones seront disponibles pour faciliter la participation du public.

Pendant les séances plénières et les séances ouvertes, le Président dirigera les débats, et les participants doivent attendre que la parole leur soit donnée avant de s'exprimer. Les délégations qui ont préparé des remarques à présenter lors d'une séance sont priées d'en fournir des copies au Secrétariat avant chaque séance. Ce dernier se chargera d'en faire des copies pour les interprètes.

Par ailleurs, des membres du Secrétariat circuleront parmi les intervenants pendant la Réunion plénière pour rassembler les allocutions écrites des Délégués, afin de garantir l'exactitude du procès-verbal de la réunion. Tous les participants sont invités à collaborer avec le Secrétariat en lui fournissant leurs notes d'allocution, afin que le procès-verbal de la réunion soit aussi exact que possible.

**La séance du World Café** est ouverte à tous les délégués des gouvernements membres et aux observateurs. La séance se tiendra le lundi 4 décembre à partir de 14h00. Cette séance consistera en des discussions interactives autour de plusieurs tables, avec environ 10 personnes par table. Les tables seront organisées par langue (arabe, anglais, français, russe, espagnol). Il y aura un rapporteur à chaque table.

Tous les participants au World Café recevront une liste de questions et chaque table discutera des **innovations technologiques pour les collaborations mondiales**, et leurs commentaires seront partagés avec tous les participants de la réunion plénière. Les résultats de chaque table de la séance du *World Café* seront compilés par un facilitateur pour être présentés et discutés lors de la deuxième partie du *World Café*, qui se tiendra à 10 heures le mardi 5 décembre.

**Les groupes de travail suivants** se réuniront afin de préparer un rapport pour la 81<sup>e</sup> réunion plénière :

- Samedi 2 décembre à 9h00 : Panel d'experts sur les performances sociales, environnementales et économiques de la production cotonnière ([SEEP](#))
- Samedi 2 décembre à 09h00 : Le groupe de travail sur la normalisation commerciale du classement du coton par instrument ([CSITC](#))

- Samedi 2 décembre à 10h30 : Comité exécutif de l'Association internationale des chercheurs dans le domaine du coton ([ICRA](#))
- Samedi 2 décembre à 10h30 : Conseil consultatif du secteur privé ([PSAC](#))

**Sept séances optionnelles** sur des sujets d'intérêt commun pour les participants de la réunion plénière se tiendront dans une salle de réunion séparée au Jio World Convention Centre. Ces séances se dérouleront en anglais uniquement.

**Une visite technique sera organisée après la conférence.** Celle visite technique partira de l'hôtel le mercredi 6 décembre au matin et reviendra le vendredi 8 décembre à 11h00. Tous les participants de la réunion plénière peuvent participer à la visite et peuvent contacter **M. Sanjay Panigrahi** pour acheter leur billet. L'excursion coûte 550 dollars américains. Plus d'informations sont disponibles [ICI](#).

## Lignes directrices de l'ICAC à l'intention des auteurs

**Les présentes lignes directrices** de l'ICAC à l'intention des auteurs ont pour but de garantir que les déclarations et les présentations faites lors de la réunion puissent être diffusées le plus largement possible et avoir le plus grand impact possible. Des copies de toutes les déclarations et présentations reçues seront affichées sur le web le jour de leur réception par l'ICAC. Le procès-verbal de la réunion, y compris les minutes des discussions qui ont suivi, seront publiés dans les meilleurs délais. Les déclarations de pays, les déclarations durant les séances plénières et ouvertes et les présentations reçues à l'avance seront également communiquées aux interprètes en avance pour améliorer les communications au cours de la réunion.

### Utilisation d'unités métriques et de dollars américains dans toutes les présentations

Dans le cadre des questions de procédure, le Secrétariat demande à tous les pays et intervenants d'utiliser des mesures métriques et des équivalents dollars américains (ou d'indiquer le taux de change pertinent) lors de la présentation de leurs rapports à la Réunion plénière. Il est recommandé que les mesures de production et de rendement se rapportent à la fibre plutôt qu'au coton-graine.

Cela crée une grande confusion lorsque les pays 1) déclarent la production en termes de coton-graine, plutôt que la fibre, 2) utilisent différentes tailles de balles (400 livres, 80 kilogrammes, 170 kilos, poids net de 480 kilogrammes, poids brut de 500 kilogrammes, 220 kilogrammes, 227 kilogrammes, 720 livres, etc.) 3) utilisent des unités différentes de superficie cultivée (acres, hectares, feddans et autres), et 4) déclarent les valeurs en devise nationale. Le Secrétariat rend compte exclusivement en unités métriques depuis la 50<sup>e</sup> Réunion plénière en Turquie en 1991, et il serait utile que tous les rapports et présentations de pays soient exprimés dans des unités standard.

Pour être clair :

- **Le poids** doit être mesuré en kilogrammes.
- **La superficie** doit être mesurée en hectares.
- **La devise** doit être déclarée en dollars américains.

**Droit d'auteur.** En présentant des exposés et des déclarations au Secrétariat de l'ICAC, les auteurs attribuent la propriété du droit d'auteur à l'ICAC, de sorte qu'ils peuvent être inclus dans les publications de l'ICAC et distribués au public.

**Format électronique.** L'ICAC demande les versions électroniques — en PDF — de toutes les présentations (**la taille la plus petite possible**) afin qu'elles puissent être affichées sur [www.icac.org](http://www.icac.org).

Toute question concernant la présentation ou la préparation des déclarations et des présentations peut être adressée à [caroline@icac.org](mailto:caroline@icac.org) et [maria@icac.org](mailto:maria@icac.org), ou (202) 292-1683.

## Rapport Pays sur le coton pour la campagne 2022/23

### PRODUCTION

- Superficie et production régionale de coton
- Nombre de cultivateurs de coton (hommes et femmes)
- Impact des facteurs sur les rendements (ravageurs, maladies, climat)
- Principaux insectes nuisibles
- Principales maladies
- Variétés de coton/hybrides populaires (2-3 dernières années)
- Introductions récentes de technologies (3-4 ans)
- Liste et description des applications mobiles pour l'agriculture
- Sites web officiels sur les données relatives au coton
- Signature de nouveaux accords commerciaux ou d'accords de libre-échange
- Toute nouvelle politique gouvernementale concernant la production ou le commerce de coton-fibre
- Données sur les exportations et importations de coton-fibre— total et par pays d'origine/destination
- Définition, production, consommation et commerce de toute variété de coton à soie extra-longue ou à soie longue produit par le pays
- Total des aides gouvernementales au secteur cotonnier (en monnaie locale)
- Brève description des mesures de soutien au coton mises en œuvre par le gouvernement, telles que l'assurance récolte, les MSP, les subventions aux intrants, etc.
- Prix moyen local par kg de coton-fibre ou de coton-graine (trois dernières campagnes agricoles)
- Principales stratégies de commercialisation utilisées par les producteurs de coton pour vendre leur coton (préciser s'il s'agit de coton-graine ou de coton-fibre)
- Comment le prix local du coton est-il déterminé ?
- Principaux problèmes affectant la transformation du coton dans le pays
- Nom et coordonnées (courriel ou numéro de téléphone) de la personne responsable des statistiques sur le coton

### TEXTILES

- Aperçu de l'industrie textile, y compris son histoire et son évolution
- Taille actuelle de l'industrie textile en termes de valeur et de volume/production textile nationale en termes de filés et de tissus (la consommation nationale peut également être mise en évidence).
- Installation de broches et de métiers à tisser (si possible, partager également les capacités de traitement)
- Principaux centres ou régions de production textile
- Les politiques gouvernementales qui régissent actuellement l'industrie textile
- Incitations, mesures spéciales et régimes de soutien en faveur de la production textile
- Informations détaillées sur les programmes d'éducation de masse
- Mesures en place pour une production textile durable
- Principaux acteurs de la chaîne de valeur textile

- Collaborations et coentreprises dans le domaine des textiles/Investissements directs étrangers dans la chaîne de valeur des textiles
- Principaux défis rencontrés par la chaîne de valeur des textiles
- Opportunités futures prévisibles ou domaines de croissance dans la chaîne de valeur des textiles
- Infrastructures telles que les parcs textiles, les zones économiques spéciales qui soutiennent la chaîne de valeur des textiles
- Emploi actuel fourni par la chaîne de valeur des textiles (y compris le pourcentage d'hommes et de femmes si possible)
- Comment l'industrie répond aux préoccupations environnementales, aux eaux usées et à la consommation d'eau, etc.
- L'avenir de l'industrie textile dans les cinq prochaines années
- Projets, investissements ou collaborations à venir que vous souhaitez mettre en avant
- Services publics et énergie utilisés dans la chaîne de valeur textile (électricité, gaz et eau)
- Brève présentation de la situation des industries textiles connexes (machines, teintures, usines de traitement des effluents, etc.) et du secteur des services.